

- Zones urbaines**
- UCap - Centre dense avec qualité patrimoniale
  - UB - Immeubles et équipements
  - UC - Résidentiel
  - UCap - Résidentiel avec qualité patrimoniale
  - UE - Activités économiques
  - UEC - Activités artisanales ou commerciales
  - UEP - Equipements publics
- Zones à urbaniser**
- ZAU - Fermée - Dominante habitat
- Zones agricoles**
- A - Agricole
  - Airrig - Potentiellement irrigable (pour information)
  - Ap - Pastoral
  - Apast - Pastoral
  - Avb - Trame verte et bleue
  - Ash - Zone humide
  - A-STECA - Secteur de taille et de capacité d'accueil limités
- Zones naturelles**
- N - Naturelle
  - Nf - Naturelle forestière
  - NL - Lacs
  - Nvb - Trame verte et bleue
  - Nbh - Zone humide
  - N-STECA - Secteur de taille et de capacité d'accueil limités

- Prescriptions réglementaires**
- ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré ponctuel)
  - ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré ponctuel)
  - ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré linéaire)
  - XXX Lignes commerciales prioritaires
  - Espace classé
  - ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré surfacique)
  - ★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré surfacique)
  - Emplacement réservé
  - Secteurs de risques graves par ruissellement
  - Secteur de risques importants par ruissellement

- Risques naturels**
- Emprise d'un PPR (report à titre indicatif)
  - Emprise d'un PPR (report à titre indicatif)
  - Emprise de l'Atlas des zones inondables (report à titre indicatif)
  - Reculs de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (report à titre indicatif)



**Liste des emplacements réservés**

Numéro	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - Aménagement voirie communale et aire de retournement	Commune	1305 m <sup>2</sup>
02	ER - Accès zone ZAU	Commune	963 m <sup>2</sup>

